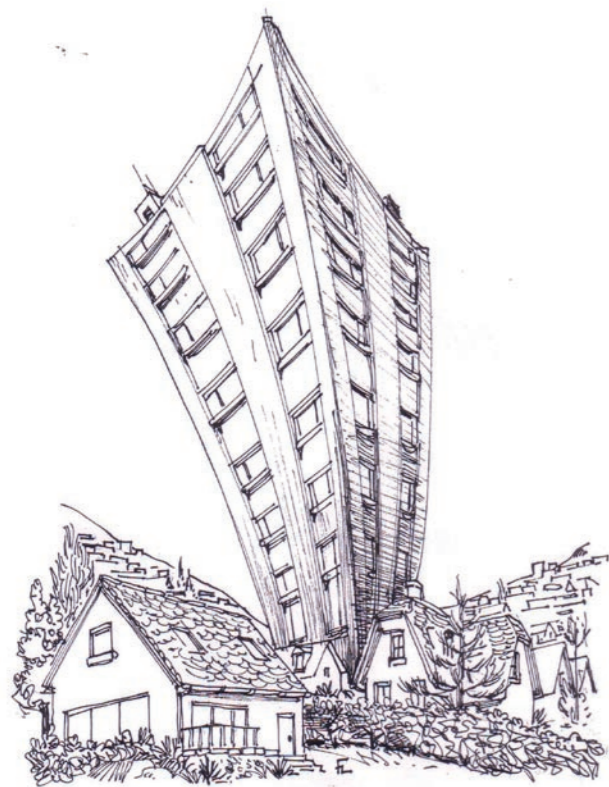


# Annulation du Plan Local d'Urbanisme par le Tribunal Administratif de Cergy



## NON AU BETON !

Fin 2008, Philippe Doucet, a souhaité corriger le Plan Local d'Urbanisme adopté par le conseil municipal en 2007, un PLU qui, rappelons le, avait été voté par Madame Colin, aujourd'hui Première Adjointe en charge de l'urbanisme. Pour gagner du temps et consulter au minimum la population, le Maire a adopté le processus de "modification" plutôt que celui de "révision", plus contraignant de par sa phase de concertation. Par ailleurs, il projetait l'édification d'un terrain d'accueil de gens du voyage au coeur d'une zone naturelle protégée.

Le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, suivant nos recours et son Rapporteur, a annulé le 18 octobre dernier, les délibérations du conseil municipal sur ces deux sujets. Le "PLU DOUCET" est donc mort !

Depuis le 18 octobre, seul le "PLU MOTHRON" de 2007 s'applique, et cela, même si le Maire interjetait appel. Les permis de construire délivrés après la mise en route de la modification de février 2009, peuvent être attaqués par un tiers, s'ils ne sont pas conformes au PLU initial. Tout cela ne serait pas arrivé si M. Doucet avait appliqué la bonne procédure.

Le choix de superdensification d'Argenteuil, qui n'est pas le nôtre, aurait dû recevoir un avis beaucoup plus large des habitants ainsi que des professionnels de l'immobilier. **Les dommages collatéraux qui pourraient advenir sont la faute directe de M. Doucet ainsi que de Mme Colin, par leur "méconnaissance du Code de l'Urbanisme" (dixit le tribunal).**

Nous rappelons tout de même que **Philippe Doucet, par cette "modification", visait ni plus ni moins qu'à rajouter plusieurs étages aux différents immeubles de notre ville et à limiter les espaces verts !!!**

L'opposition municipale, par cette victoire, marque là un coup d'arrêt au "SYSTEME DOUCET" qui ne respecte pas l'avis des Argenteuillais. Cela met d'ailleurs en perspective l'inutilité du forum urbain qu'il a organisé à grands renforts de publicité, puisque les projets qu'il nous a présentés reposaient sur le PLU qui vient d'être annulé. **Au delà des milliers d'euros que le Maire a encore gaspillés pour RIEN, ses projets font une fois de plus PSCHIIIIIIIT !**

**val  
d'oise**  
le département



**Pour nos jeunes, nous avons mis en place un nouveau dispositif "Entrée dans la Vie Active" (EVA).** Pour ceux de 16 à 25 ans, EVA permet de financer un projet professionnel jusqu'à 1500 euros et facilite l'accès à l'emploi des jeunes Valdoisiens.

**Dans le domaine de la gestion des finances publiques,** nous avons fait de l'année 2011 : un budget dit de "vérité". Contraint mais sincère, il intègre la totalité des reports de dépenses et "impasses budgétaires" laissés par la précédente majorité socialiste. Nous avons ainsi décidé d'améliorer la gestion quotidienne du Département en mettant en place un plan interne d'économies. Solidaire et responsable, la nouvelle majorité a atteint son premier objectif de dégager 40 millions d'économies pour 2012.

**Nous sommes également venus en aide aux familles Valdoisiennes en matière de transport scolaire.** Quand le STIF (Conseil régional d'Ile-de-France) augmente les tarifs des circuits spéciaux jusqu'à +1470 %, nous avons souhaité prendre en charge la quasi-totalité du surcoût du service. Cela représente pour certaines familles une économie de près de 625 euros.

**Un plan route d'urgence, pour plus de sécurité :** 5 millions d'euros ont été débloqués pour assurer votre sécurité. De plus, un partenariat

Résultats de 6 mois d'action de vos trois Conseillers généraux : **Georges Mothron, Philippe Métézeau et Xavier Péricat**

entre le Conseil général et les communes a été réinstauré après 3 années de liens distendus. Nous avons fait en sorte que l'aide départementale puisse aujourd'hui s'élever à 50% de leurs investissements.

**La cohésion sociale tient aussi une place importante dans nos préoccupations.** C'est pourquoi, ont été organisées des rencontres avec l'ensemble des CCAS (services sociaux) des villes du Val d'Oise et les "Assises du Handicap". Dans le futur, d'autres conférences sociales consacrées à l'emploi des jeunes, aux personnes âgées, à la santé seront organisées. Le dialogue est retrouvé, les réponses sont collectives. Les aides pour la garde des jeunes enfants ont été globalement améliorées.

**Bourses départementales pour les collégiens :** Il est important de souligner qu'elles concernent deux fois plus de bénéficiaires. 6000 collégiens sont concernés par ce dispositif, plus simple, plus juste et qui offre une aide supplémentaire aux familles les plus modestes (taux 2 et 3 de l'éducation nationale) à hauteur de 100 et 150 euros.

**Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :** Vos Conseillers généraux agissent. Pour plus d'efficacité et une meilleure qualité d'accueil, le nouvel exécutif vient de voter la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de l'Hôtel du Département.

**Enfin, dans le but d'apporter la meilleure éducation possible à nos enfants, nous avons lancé l'opération "Collèges numériques".** 24 nouveaux collèges bénéficieront de l'aide du Conseil général pour équiper en 2011/2012 leurs classes de Tableaux Numériques Interactifs (TNI). 6,72 millions d'euros seront investis par le Conseil général.

Pour contacter vos Conseillers généraux :

**Philippe Métézeau :** philippe.metezeau@gmail.com  
**Georges Mothron :** georgesmothron5@gmail.com  
**Xavier Péricat :** xavier.pericat@free.fr



**Vous souhaitez recevoir régulièrement des informations de la part de notre Groupe "ARGENTEUIL QUE NOUS AIMONS" ou tout simplement communiquer avec nous. Renvoyez ce bulletin accompagné de vos coordonnées à l'adresse suivante : Permanence des Élus de l'Opposition • AQNA 88, rue Paul Vaillant Couturier • 95100 ARGENTEUIL**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Tél. :** ..... **Courriel :** .....

Vous pouvez également participer au financement de cette lettre en envoyant un don exclusivement par chèque à l'ordre de « ADF AQNA ». Conformément à l'art. 200 du CGI et aux art. L52-4 et suivants du code électoral, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66 % du montant de votre don dans les limites prévues par la Loi. Un reçu fiscal vous sera adressé. MERCI !

Directeur de la publication :  
M. Gilles SAVRY  
Président de l'opposition municipale  
savry.gilles95@orange.fr  
Siège de la publication :  
88, rue Paul Vaillant Couturier  
95100 Argenteuil



**Ne pas jeter sur la voie publique**

# LE LIVRE NOIR

NOVEMBRE 2011



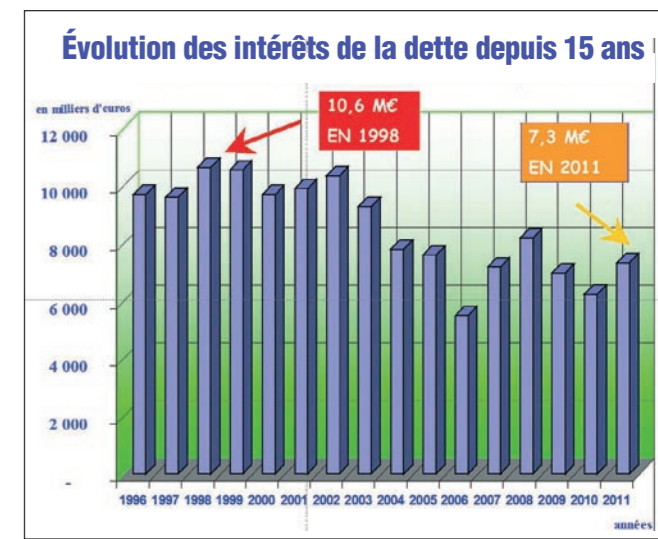
## Argenteuil Que Nous Aimons Le groupe d'OPPOSITION MUNICIPALE

À LIRE PAGE SUIVANTE :

**P.L.U. ANNULÉ PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF, une victoire contre le bétonnage !**

### La vérité sur les emprunts et la dette d'Argenteuil

Beaucoup d'inexactitudes circulent dans la presse écrite et audiovisuelle depuis quelques semaines quant à la situation financière de notre ville d'Argenteuil. Nous avons même lu que le poids de la dette avait été multiplié par six et que notre ville se trouvait au bord de la faillite ! Les Argenteuillais, ont déjà durement mis la main à la poche depuis 2008 et méritent des explications, en toute transparence, quant au montant des frais financiers et aux risques auxquels notre ville peut être exposée. Afin que chacun puisse être éclairé, nous croyons nécessaire de faire un bref rappel de la situation financière de notre ville depuis une vingtaine d'années.



1

**Argenteuil, une ville étranglée par la dette depuis le milieu des années 90... une dette qui s'aggrave encore aujourd'hui !** Avec une dette de 200 millions d'euros à notre arrivée en 2001, Argenteuil était étranglée, bien que les Argenteuillais aient subi une hausse de 30 % des impôts (en 1996) suivie chaque année d'une hausse supplémentaire de 5 % !... Durant les sept années de l'équipe

Mothron, la dette a diminué puis s'est stabilisée autour de 207 millions d'euros. **Difficile en effet de poursuivre les investissements, rattraper le retard colossal en matière de voirie, d'équipements culturels, remettre à niveau les écoles maternelles et primaires sans augmenter les impôts tout en diminuant la dette... Pourtant, nous l'avons fait !**

2

**Des marges de manœuvre obtenues grâce à une réduction REELLE et MASSIVE des intérêts de la dette !** Nous ne l'avons pas dit assez, mais les intérêts payés aux banques ont largement diminué durant la période 2001-2007. Le graphique ci-dessus met en évidence le chemin parcouru, un an avant la fin de notre mandat.

[suite page suivante](#)



Ces résultats n'ont pu être obtenus que par une "auscultation quotidienne" des marchés financiers, des parités monétaires... grâce à une structure spécialisée, qui existait toujours à notre départ le 21 mars 2008.

Notre gestion quotidienne de la dette a permis au contribuable argenteuillais d'économiser RÉELLEMENT entre 15 et 20 millions d'euros ! Contrairement à ce qu'affirme Philippe DOUCET - les frais financiers de la ville d'Argenteuil ont continué d'être parmi les plus bas du marché en 2008, 2009... et 2010 !

3

Et puis, la crise financière et monétaire mondiale est arrivée ! Pourquoi la ville n'a-t-elle pas renégocié ses produits structurés au lendemain de la crise

financière fin 2008 ? Près de 4 ans après son arrivée, Philippe DOUCET continue de rejeter la responsabilité sur les autres : l'État, notre équipe municipale, celle de Roger Ouvrard, le Conseil général... Alors que la plupart des emprunts structurés disposent d'une clause de remboursement anticipé, comment se fait-il que 3 ans après la crise financière de 2008 la ville n'ait toujours pas renégocié la totalité de ses emprunts ? Nous en profitons pour rappeler au Maire qu'il a continué à contracter des emprunts du même type après 2008.

4

Quels sont les risques RÉELS pour la commune d'Argenteuil et ses habitants ? Il est important de rassurer les Argenteuillais. Contrairement à ce que dit M. DOUCET et qu'il

étele un peu partout dans la presse, celui-ci a avoué, lors du dernier Conseil municipal dédié aux orientations budgétaires, que les frais financiers, c'est à dire les intérêts payés aux banques, s'élèveront à 6,9 millions d'euros en 2011 et 7,5 millions d'euros en 2012... soit près de 3 millions d'euros en moins qu'au début des années 2000. Le Maire salue ainsi notre bonne gestion ! Il faut toutefois demeurer vigilant sur les dettes que ce dernier augmente.

Si l'évolution des taux d'intérêts représente un risque, le poids de la dette en constitue un autre ! La dette de l'Agglomération (env. 50 M€ à fin 2010) dont le Maire d'Argenteuil est le Président a été - multipliée par 2 - depuis notre départ en 2008 ! Curieusement Philippe Doucet reste extrêmement silencieux sur ce sujet...

## Où sont passés les commerces ?

Monsieur Doucet a voulu donner des leçons à tout le monde, il a attribué des moyens faramineux pour "relancer le commerce" (création d'un service pour la ville et d'un autre à AB-habitat), il a acheté et rénové des locaux... il est temps maintenant de faire un premier bilan de ses résultats.

avoir obtenu des travaux qui allaient relancer le centre. Souhaitons-le de tout cœur. En attendant, là encore on a vu disparaître Maison du monde, Christine Laure, Carré Blanc, ... Il ne s'agit pas de rendre la Municipalité seule responsable de tous ces échecs, mais simplement de constater que M. Doucet et son équipe ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien relancer du tout !

Vente "à la sauvette" sur le marché des Champioux →

Un commerce à l'abandon ↓



Côté positif, on note l'apparition sympathique d'un fleuriste, d'un salon de thé, d'une poissonnerie. On remarque néanmoins que cette dernière s'est installée à 2 numéros d'une autre... et a entraîné la disparition d'un commerce de fruits et légumes, unique en son genre dans ce quartier. À propos de fruits et légumes, nous ne devons pas nous en inquiéter puisque l'ouverture d'un nouveau commerce de primeurs nous était promise en face, sur l'autre trottoir de l'avenue Gabriel Péri. Promis pour février 2010, on attend toujours ! De même que l'on attend toujours le fromager annoncé lui aussi à la même date. On ne voit pas non plus apparaître le "Bistrot de Paris", promis avenue de Verdun, puis avenue G. Péri, puis Place P. Semard. Il se dit qu'il ouvrirait... à Colombes. Mais rassurons-nous, nous avons Côté Seine. M. Doucet nous disait



## Monsieur le Maire et le promoteur jouent au Léo à Argenteuil

Souvenez-vous qu'en pleine campagne électorale des cantonales, fin 2010, nous avons soulevé le scandale d'un permis de construire par un promoteur d'un immeuble de 20m de haut, en travers des Côteaux, signé par la Première Adjointe, quelques jours après que le Maire ait promis en réunion publique de préserver ce quartier pavillonnaire. La forte mobilisation des riverains a fait reculer la Municipalité et désavouer l'élue mais c'était pour mieux sauter !

Souvenez-vous que dans le même temps, évoquant la reconstruction de l'École Notre Dame sur le terrain du tir à l'arc, le Maire indiquait qu'il laisserait construire 7 à 8 pavillons sur la moitié du terrain de 8 000 m². En fait, en juillet dernier, le Conseil municipal s'est vu proposer, par le promoteur déjà cité, la construction, sur des terrains communaux

rue de Vaucelles à Orgemont, de 15 pavillons sur 3 159 m², et sur 3 500 m² du Tir à l'Arc de, finalement, 19 maisons.

C'est donc une boîte de LÉGO que la Municipalité offre au promoteur. Elle gère ensuite les implantations des pièces en fonction de la résistance ou pas des habitants. Nous resterons toujours aux côtés de ceux qui refusent le bétonnage d'Argenteuil.

## Des animations culturelles en centre-ville ? Oui mais à quel prix ?!

Quel fut le but recherché par Monsieur Doucet à travers l'organisation des animations de l'avenue Gabriel Péri, au cours du printemps dernier ?

Comme vous avez pu le constater durant le printemps, l'avenue Gabriel Péri fut entièrement interdite à la circulation, par arrêté du Maire, et ce, dans le but d'organiser diverses animations. Hormis des nuisances sonores manifestes, des désagréments en termes de circulation et de stationnement, mais également des pertes financières importantes pour certains commerçants de l'avenue, il semble indéniable que ces manifestations festives n'aient pas été bénéfiques pour tous !

Et oui, ce printemps fut catastrophique sur le plan économique (chiffre d'affaire très bas) pour certains de nos commerçants. Or, cette période de l'année est généralement propice aux bénéfiques, du fait qu'elle correspond à la préparation des départs en vacances de bon nombre d'entre nous. Il est évident qu'en

ces temps de crise, nous attendons de nos politiques qu'ils soient des leviers pour notre économie et non des freins ! Pour quelle raison avoir choisi cette avenue plutôt qu'un autre site plus approprié pour ce genre de manifestations ?

Or, il est vrai que notre belle ville d'Argenteuil possède d'énormes atouts géographiques, parmi lesquels certaines zones qui seraient bien plus appropriées pour accueillir ce type d'événement. Pour citer les plus connues, nous avons notamment : les Berges de Seine, la place du marché, le Parc des Cerisiers...

Malheureusement, l'équipe municipale en choisissant l'avenue Gabriel Péri semble avoir privilégié la proximité de ses services et de ses équipes, au bien être économique, social et familial de ses concitoyens. Force est de constater une fois de plus, un manque de compétence et de pragmatisme manifeste de la part de Monsieur Doucet et de son équipe !

Rue Gabriel Péri bloquée, les commerçant pris en otages ↓



## FAILLITE des Comités de Proximité

Certains y ont cru, beaucoup y ont travaillé, mais force est de constater la faillite des comités de proximité. Ils avaient pourtant été longs à se mettre en place après la suppression brutale des comités locaux de participation (CLP).

Ils avaient aussi été "verrouillés" dès le départ, les habitants tirés au sort étant très encadrés par des "personnalités nommées par le Maire" et par des conseillers municipaux et adjoints (au ¼ de la majorité municipale). Trois ans après leur création, les réunions sont devenues rares, travaillant sur l'ordre du jour fermé imposé par la majorité municipale, annoncé au dernier moment. Et surtout, toujours mis devant le fait accompli puisque l'on ne discute pas de projets, mais on y découvre des dossiers ficelés, voire déjà terminés. Il est devenu habituel que le nombre de participants conseillers municipaux de la majorité, membres du cabinet du Maire, et employés municipaux soit supérieur aux "vrais habitants", ceux nommés par le Maire n'ayant pas été les derniers à désertier ces structures devenues des organes de communication municipale. Bien entendu, on n'y voit jamais le Maire, celui-ci se réserve pour 1 ou 2 réunions publiques annuelles. Celles-ci commencent toujours par un long discours stéréotypé, illustré avec soin de projections concoctées par le service communication de la mairie, puis suivi des questions du public... vers 23 h. Le Maire s'applique alors à répondre très longuement à la première question, ... histoire d'en éviter d'autres.

C'est ainsi que M. Doucet et ses responsables de quartier (Mmes Colin, Metref, Karcher, MM. Benedic, Boussetat, Slifi) ont tué la démocratie participative à Argenteuil !

## CARTONS JAUNES !

"Mes écrits ne sont pas la Bible"

C'est la réponse de Monsieur Doucet lors d'une réunion de l'École Notre Dame à un riverain du Tir à l'Arc qui s'étonnait des différences entre ses discours, oraux comme écrits, et la réalité qui conduit au bétonnage d'Argenteuil. Quel aveu, qui plus est, dans un établissement confessionnel...

## Relations entre Municipalité et Conseil Général : EN RODAGE !

Après le grand chelem de mars dernier qui a vu Xavier PÉRICAT et Georges MOTHON rejoindre Philippe MÉTEZEAU, le Conseil Général a rebasculé de gauche à droite. Dès lors nos trois amis ont cherché à rencontrer le Maire pour la mise à jour des dossiers concernant les deux collectivités. Sans réponse à leur demande écrite (surprenant non ... ?) et pour enfin faire réagir le Maire, ils demandèrent le retrait d'une délibération portant sur des subventions à AB-HABITAT dont le Président n'est autre que le Maire. La seule réponse de ce dernier a consisté à envoyer à chaque locataire et à chaque demandeur de logement un courrier mensonger expliquant que le retrait de la délibération était dû au désengagement du Conseil Général vis-à-vis du logement social. Il aurait dû expliquer à ses destinataires que, ce que les trois conseillers généraux refusaient ainsi, c'était le bétonnage d'Argenteuil, notamment sur l'avenue Jean Jaurès, la rue Chanconnet, aux Champioux ainsi que sur le boulevard de Grande Ceinture à la Colonie. Ce retrait de délibération était, hélas, la seule façon d'obtenir un rendez-vous avec le Maire, finalement accordé tardivement, et d'évoquer franchement les dossiers d'Argenteuil, notamment le refus de densification.

## CARTON ROUGE !

Alors qu'il avait dit que le journal l'Argenteuillais ne devait être consacré qu'à relater la vie argenteuillaise, sans jamais que le maire y figure, nous voyons depuis quelques mois des photos de ce dernier fleurir sur toutes les pages. Cette inflation de photos du Maire signifie-t-elle que Monsieur Doucet envisagerait de briguer un nouveau mandat ?



Philippe Doucet ↑